

CONTRAT LAPIN

de mai 2022

à décembre 2022



Au sujet de l'alimentation et des soins apportés aux lapins :

Les lapins sont nourris au maïs garanti sans OGM. Le foin qui leur est donné est récolté dans une zone protégée en bordure du Lagoïn (sans utilisation d'engrais ou de pesticides).

Leur alimentation est enrichie d'oligo-éléments et de vitamines.

Les animaux sont soignés par phytothérapie (la cueillette des plantes est réalisée par le producteur), sans utilisation d'antibiotique.

Au sujet de la livraison et de la conservation de la viande :

La viande est livrée en poche (pas de mise sous vide). Le lapin est tué la veille de la livraison et passe en chambre froide.

La viande est consommable le jour de la livraison et peut rester au réfrigérateur 2 à 3 jours maxi, sinon au congélateur.

Nom et prénom de l'adhérent

Adresse postale

Adresse email

Téléphone portable

Livraison :

Veillez à indiquer le nombre de lapin souhaité à chaque livraison (le coût est calculé automatiquement).

	coût à l'unité	dates de livraison contrat "été et automne 2022"						coût
		19-mai	16-juin	pas de livraison l'été 2022	20-oct	17-nov	15-déc	
"petit" lapin (1,2 à 2kg)	22 €			0				0,0 €
"gros" lapin (2 à 4 kg)	24,5 €			0				0,0 €
Coût total								0,0 €

Nombre de chèques :



Montant total de :

0,00 €

Merci de vérifier que toutes les zones en **vert** soient bien complétées.

Pour la remise du contrat, 2 possibilités, avant le **jeudi 28 avril 2022**

* Par mail à : schnee.mathias@free.fr

* Lors d'une distribution de l'Amap

Dans tous les cas, le(s) chèque(s) sont à déposer lors d'une distribution dans une enveloppe (veillez à mentionner votre nom et "Contrat lapin") // Chèque(s) à libeller à l'ordre de : André LHOSPICE

Relais : Estelle MATHIAS